



Municipalité de
SAINT-HILARION

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HILARION

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Nathalie Lavoie, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Hilarion :

QUE conformément à l'article 1007 du *Code municipal de Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2026 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 306, chemin Cartier Nord, Saint-Hilarion (Québec) G0A 3V0 ;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16h.

Avis donné à Saint-Hilarion, ce 25^e jour du mois de février 2026.

Nathalie Lavoie

Directrice générale et greffière-trésorière